

Industrie, Sciences et Technologie

même endroit tous les services dont nos exportateurs ont besoin, comme ils le réclament depuis si longtemps.

L'une des principales fonctions des bureaux provinciaux du ministère est de servir de premier intermédiaire entre le gouvernement et le monde des affaires. Pour s'acquitter de cette tâche, ceux-ci rassembleront et diffuseront l'information nécessaire sur les débouchés et les exigences à satisfaire. Par toutes ces activités, mon ministère veut guider, soutenir et encourager la recherche de l'excellence qui doit présider à tout notre effort économique, depuis la recherche scientifique jusqu'à l'implantation de nos produits sur les marchés mondiaux.

Je viens de vous décrire les intérêts et les responsabilités d'Industrie, Sciences et Technologie Canada à l'égard du vaste domaine de l'activité industrielle et commerciale, mais mon ministère a d'autres priorités qui méritent aussi une attention spéciale. ISTC attache beaucoup d'importance à l'esprit d'entreprise et au dynamisme de la petite entreprise. La politique nationale publiée l'an dernier au sujet de l'entrepreneurs guidera le Ministère dans une bonne partie de ses programmes et activités.

Un autre domaine digne d'intérêt est celui du tourisme. Là, ISTC se consacrera à la promotion des attraits du Canada sur les marchés étrangers. ISTC doit également mettre en oeuvre des programmes dans le but d'aider les autochtones à prendre en main leur destinée économique. Comme le dit si bien le discours du Trône, le gouvernement souhaite ardemment que les autochtones participant pleinement à notre vie économique, si bien qu'il fera bénéficier ces derniers de tous ses programmes.

[Français]

Enfin, monsieur le Président, ISTC est responsable des programmes de développement économique en Ontario et au Québec. Comme cette tâche est considérable et parce que nous voulons séparer le développement régional de la politique industrielle, nous mettons sur pied un organisme distinct, à l'extérieur de ISTC, qui servira les intérêts de l'Ontario et du Québec en matière de développement régional.

[Traduction]

J'ai commencé mon discours en vous citant un extrait de l'ouverture du discours du Trône. J'aimerais terminer par un passage de la fin:

Grâce à leur dynamisme, à leur compétence et à leur confiance, les Canadiens et les Canadiennes se tailleront une plus grande place dans les domaines du commerce mondial, de l'innovation technologique et de l'avancement des sciences. La première tâche... sera d'aider à paver la voie de ce Canada viable et économique.

[Français]

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais féliciter l'honorable ministre pour sa nomination à ce poste qui est parmi les plus importants dans le cabinet. Cela étant dit, monsieur le Président, il n'a pas vraiment les moyens en main pour faire ses devoirs.

[Traduction]

Ce que nous tentons de faire, dans l'opposition officielle, c'est, très franchement, d'aider le ministre à user des moyens qu'il a à sa disposition pour accomplir la tâche qu'il s'est donnée et qui lui a été assignée. Nous sommes déçus de voir que ses activités ont si peu de priorité. Nous doutons qu'il aie les moyens ou la capacité de remplir son mandat, le plus important peut-être de tous ceux du gouvernement aujourd'hui.

Les effectifs de son ministère sont tombés de 2 618 à 2 260. Le budget de fonctionnement passe de 216 millions de dollars à 179 millions. Le ministre n'aura plus 965 millions pour s'acquitter de son mandat, mais 427 millions.

Commençons par les programmes de développement régional, un élément crucial du mandat du ministère. Les ententes de développement économique et régional ont subi des réductions. Il est important de faire ici la distinction entre ce qui se passe au ministère et ce qui se passe dans d'autres organismes de développement comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, FEDNOR et le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest.

Le 18 janvier 1988, le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) a affirmé à la Chambre que le gouvernement continuerait «de dépenser les sommes prévues en vertu de ces ententes». Au 31 mars 1989, un total de 1,613 milliard relatif à ces ententes était expiré et n'avait pas été renouvelé, en dépit du fait que les disparités économiques régionales demeurent l'une des pires plaies de l'économie canadienne. Par exemple, dans la province de Terre-Neuve, le taux de chômage est actuellement de 18,8 p. 100. Un plus grand nombre de Terre-Neuviens